

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
2 — 08 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 11 — — Omnibus.
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Le *Moniteur* confirme dans les termes suivants les nouvelles que nous avons données à propos du ministère italien :

« Une dépêche télégraphique de Florence annonce que le ministère italien s'est reconstitué sous la présidence du général de la Marmora, qui conserve en même temps le portefeuille des affaires étrangères. M. Scialoja, sénateur, devient ministre des finances; M. Chiaves reste au ministère de l'intérieur, et M. Jacini aux travaux publics. »

Nous lisons dans *l'International* :

On écrit de Vienne que des personnages importants usent en ce moment de leur influence auprès de l'empereur pour lui faire comprendre la nécessité de reconnaître l'Italie.

On assure, depuis quelque temps, que l'empereur d'Autriche, voulant consacrer solennellement la reconstitution autonome des diverses nationalités de son empire, doit se faire couronner roi de Bohême, de même qu'il le fait pour la Hongrie. Ce bruit semble confirmé par François-Joseph lui-même dans les paroles qu'il a prononcées en recevant des mains du grand maréchal de Bohême, M. le comte Rotskirch, l'Adresse de remerciement votée par la Diète de Bohême.

Nous donnons sous toutes réserves les importantes nouvelles suivantes :

Les désordres intérieurs qui se produisent

incessamment dans le royaume de Grèce éveillent, à ce que l'on dit, l'inquiétude des puissances garantes.

S'il faut en croire certains bruits, de graves mesures seraient sur le point d'être prises.

Notamment dans une conférence tenue à Londres, les puissances en question auraient décidé l'envoi d'une escadre qui irait stationner au Pirée; on enverrait en même temps un corps expéditionnaire en prévision de troubles plus sérieux.

On comprendra notre réserve en présence de telles affirmations.

Nous avons annoncé le départ pour Dublin de deux régiments en garnison à Chester et à Manchester. Il paraît, dit le *Temps*, qu'on s'attendait à un mouvement général des Féniens, que le jour et l'heure étaient fixés, et que l'insurrection devait éclater au milieu de la nuit. La police et la force armée étaient sur pied.

On écrit de Rome, 26 décembre, à la *Gazette du Midi* :

Hier, le Saint-Père a officié lui-même au maître-autel de Saint-Pierre, sur le tombeau des saints apôtres. Il était entouré de toute la splendeur et de la pompe auguste de sa suprême dignité. Tout le sacré collège, excepté les cardinaux Mattei, Bizzarri et Tosti, malades tous les trois, l'entourait; l'épiscopat, les différents collèges de la prélature, la cour et les gardes pontificales dans leurs pittoresques costumes, faisaient cercles autour de lui. Le roi, les deux reines, les princes de Naples, les ambassadeurs, les ministres et le personnel

des légations, les généraux français et pontificaux avec leurs états-majors, assistaient à la cérémonie.

Pendant la messe, le Pape a béni le chapeau rouge doublé d'hermine et orné d'une colombe d'argent, ainsi que l'épée de forme antique que les souverains pontifes envoyaient jadis aux princes chrétiens qui s'étaient signalés dans la défense de la chrétienté et du saint-siège. Je n'ai pas besoin d'ajouter que ces dons ne sont plus guère envoyés de nos jours, et qu'après avoir été bénits, ils rentrent au trésor de l'Eglise.

Au moment où le Pape déposait les vêtements sacrés dans la chapelle de la Piété, le cardinal Patrizzi, remplaçant le cardinal doyen gravement malade, a pris la parole au nom de ses collègues et a adressé à Sa Sainteté leurs félicitations et les siennes. Il a pris pour texte de son discours le verset extrait de l'office du jour : *In diebus illis orietur justitia et abundantia pacis, et dominabitur*. Après avoir exprimé les sentiments de dévouement sans borne dont tous ses collégiens étaient animés envers Sa Sainteté, ainsi que les vœux qu'ils formaient pour sa longue vie et son bonheur, il a dit que le plus vif de ses désirs lui était inspiré par les paroles divines que l'épouse du Christ répète en ce jour.

« Oui, a-t-il ajouté, la justice et la paix puissent-elles reflourir au profit des droits imprescriptibles du saint-siège, à aucun desquels il ne sera jamais permis de renoncer; puissent les justes et les bons voir abréger la durée de leurs peines, suivant la promesse : *non dabis in aeternam fluctuationem justos*; puisse enfin Sa Sainteté elle-même, qui soutient avec un si

invincible courage ces longs et terribles combats, être témoin du triomphe qu'elle mérite et qui, nous devons l'espérer, commencera par l'entière restauration de sa double autorité spirituelle et temporelle : *justitia et pax orientur et tu dominatoris*. »

Le Saint-Père a répondu au cardinal Patrizzi par une improvisation de 15 minutes, dans laquelle il a déployé l'éloquence la plus entraînante.

Voici l'exact résumé de ce discours :

« J'accepte avec joie les félicitations du Sacré-Collège, et y réponds par le cordial souhait de toute sorte de prospérités. Depuis mon avènement au pontificat, le Sacré-Collège a constamment été mon plus fidèle soutien, il l'est encore aujourd'hui, et c'est là, certes, une grande consolation pour moi. L'Eglise, dès son origine, eut à lutter avec la férocité des Césars et l'orgueil des philosophes; plus tard elle dut se mesurer avec les hérésiarques, les barbares, et soutenir, pendant de longues années, les assauts redoublés de l'islamisme.

» Puis, voici renaître les hérésies, et avec elles de nouvelles luttes; voici revenir les philosophes, inventeurs de tous les modes d'incrédulité, et avec eux voici recommencer de nouveaux combats. Aujourd'hui la guerre devient plus acharnée encore; l'Eglise de Jésus-Christ est attaquée de toutes parts et de toutes les manières, et au milieu de la fureur des éléments déchaînés contre elle, on voit se renouveler le mystérieux sommeil du Sauveur dans la barque de Gènesareth. Ce sommeil, nos prières ont été jusqu'ici impuissantes à le vaincre; ce sommeil est prolongé peut-être par nos fautes, peut-être aussi par les impéné-

FEUILLETON.

12

LES ÉPAULETTES D'AMIRAL,

PAR M. G. DE LA LANDELLE.

(Suite.)

Cependant *la Revanche* (tel est le nom de la bienvenue) glisse mollement sur la surface plane de la rade; ses plus hautes voiles s'arrondissent pour la conduire au mouillage, tandis que ses huniers et sa misaine pendent pesamment le long des mâts. Enfin elle cargue et serre partout; elle salue: les deux navires communiquent; les mystères officiels transparents bientôt sur l'avant de *la Cléopâtre*, et les matelots enthousiasmés s'écrient :

— A demain ! à demain ! le départ pour France !
— N'est-ce pas, les anciens, dit Frise-Poulet, qu'on l'a bien baptisée *Revanche*; nous l'attendions depuis assez de temps pour quitter la partie ?

Grands éclats de rire, nouvelle bordée de clameurs :

— Tapé ! rousturé ! en route ! hep et hioup ! à demain !

Un seul homme blasphémait cette joie naïve qui

débordait en mille exclamations d'allégresse. Requin calculait qu'en raison de sa condamnation à trois ans de service, loin d'être congédié en arrivant en France, il serait aussitôt embarqué sur un autre navire où il ne trouverait aucune des compensations que lui offrait *la Cléopâtre*. Au lieu d'être chef du beaupré, il redeviendrait peut-être simple matelot du pont; sans doute il n'obtiendrait pas la protection de son futur capitaine; et puis, séparé de Frise-Poulet, de Cagnard et de Martel, il perdrait toute occasion de se venger.

— Non ! non ! se dit-il enfin; à Brest, pendant le désarmement, je monterai mon coup, je le crocherai, c'est sûr !... Mais j'ai perdu la frégate où je ne suis pas trop mal quoique le commandant soit rude !... Il se connaît en matelots, celui-là !...

Le sombre chef du beaupré replongea dans son trou et n'en sortit qu'au moment où *la Cléopâtre*, levant ses ancres, appareillait enfin pour Brest.

Il y avait alors plus d'un an que Jules Piton, de Bayeux, ex-cuisinier du trois-mâts baleinier *la Harpon*, avait été renvoyé en France.

X. — RETOUR EN FRANCE.

Ce matin-là le branle-bas fut prompt et vif à bord

de *la Cléopâtre*, jamais les accords du tambour et du fifre n'avaient paru si gais.

A la pointe du jour, les massifs anneaux de la chaîne et de l'ancre, depuis si longtemps soudés au fond, montaient ensemble avec une merveilleuse rapidité; les marins en poussant les barres disaient :

— Vire pour la France ! Pour France, dérape ! Voici la bonne, matelots ! Frappe du pied ! Arrache, Charivari !

— Charivari ! et pour qui ? demanda Cagnard.
— Pour *la Revanche* qui va faire station ici ! répondit Frise-Poulet.

Cette fois le vieil usage caustique de l'ancienne marine était ressuscité du milieu de la joie; on toilerait jusqu'aux versets broyants et satiriques, expressément défendus d'ordinaire.

— Charivari ! et pour qui ? demanda Madurec.
— Pour le capitaine d'armes, pousse-caillou fini ?

— Charivari ! et pour qui ?
— Pour les cambusiers bandits et leur voleur de maître commis.

— Pour Quarantaine, face de canari !
Le cabestan grondait et frémissait, les modulations du fifre étaient pétillantes, une ardeur conta-

gieuse triplait les forces, la mâture se chargeait de toile, la frégate se courbait sous la brise :

— PARE MANŒUVRES ! l'appareillage est terminé.
La Cléopâtre fait ses salves d'adieu, elle passa majestueusement entre le *Pain-de-Sucre*, le morne chauve de tribord, et les forteresses menaçantes de la rive gauche; puis elle disparaît en plongeant dans la ligne d'horizon.....

Le drame du retour est en trois actes; entre le premier et le second, quarante-cinq ou cinquante jours se sont passés derrière le rideau.

La Cléopâtre fit une traversée qu'aucun incident n'a rendu remarquable. Les jeux, les danses, les joutes et les contes avaient repris de plus belle. Madurec et Barbari charmaient tour à tour les loisirs du gaillard d'avant.

Cagnard et Frise-Poulet continuaient à deviser fraternellement de leurs projets; car le matelot qui désire ardemment le retour en France, ne tient qu'à s'y retremper dans l'air natal, et compte sur un nouvel exil sans le moindre souci. Ceci n'est pas une contradiction, mais bien une conséquence directe des habitudes et des mœurs maritimes.

Requin accordait une trêve à Martel; il avait mûri son plan. Pendant le désarmement, un soir, au

trables desseins de la divine Providence, qui veut par là nous éprouver et nous purifier. »

Ici le Saint-Père traça un saisissant tableau des maux qui affligent notre époque, des cruelles souffrances imposées aux bons, des fautes des puissants de la terre, des ruines amoncelées par les *nouveaux Vandales*.

Puis il reprit en ces termes :

« Des hommes tout-à-fait profanes ont mis récemment dans la bouche d'un roi ces mots : Attendons : l'avenir est à Dieu.

» Eh bien ! oui, adoptons, à leur instar, ces paroles, mais faisons-en une tout autre application, une application chrétienne ; mettons aussi notre confiance dans la Providence ; elle ne nous abandonnera pas, son intervention est indubitable ! J'ignore ce qui nous arrivera à moi et à vous ; cependant j'ai le ferme espoir que beaucoup d'entre vous verront la fin de cette terrible épreuve, qu'ils contempleront de leurs yeux le triomphe de l'Eglise. Ne nous livrons pas à de vaines investigations sur la date et le mode de ce triomphe : souvent Dieu fait servir à ses desseins les causes secondaires.

» Lorsque les prophéties annonçaient que le Christ naitrait à Bethléem, l'empereur qui décréta le fameux dénombrement, lequel fut cause du voyage de Marie et de Joseph dans cette ville, était bien loin de se croire le ministre de la volonté Divine, qui s'accomplissait par lui envers et contre tous. En attendant, préparons le triomphe de l'Eglise de la manière indiquée par le Christ : *vigilate et orate*.

» Veillons, en servant d'exemple aux autres dans les vertus chrétiennes, veillons par la patience envers les égarés, par la piété pour les malheureux, par la charité envers nos ennemis eux-mêmes, par la force contre les embûches dont nous sommes entourés de toutes parts. Prions assidûment aussi ; car c'est la seule voie par laquelle nous puissions obtenir la grâce. Le sommeil de Jésus-Christ ne sera pas éternel : viendra le jour où il se réveillera, où il commandera aux vents et à la mer, et où il se fera un grand calme ; car tout triomphe final est le sien. »

Ce matin, le Saint-Père est intervenu à la cérémonie qui a eu lieu dans la chapelle Sixtine en l'honneur du premier martyr. Remonté dans ses appartements, il a donné une très-longue audience au comte de Sartiges. Les ambassadeurs et ministres accrédités près le Saint-Siège ont coutume de féliciter Sa Sainteté dans le courant de ces trois jours : c'est demain surtout, jour du nom du Pape, que l'affluence des diplomates est remarquable. L'ambassadeur de France tenait à la prévenir ; il avait, dit-on, d'importantes communications à faire à Sa Sainteté et voulait avoir le loisir de s'entretenir avec elle à son aise.

Dans sa réponse aux félicitations qui lui ont été présentées, à l'occasion du nouvel an, par

le général Montebello, au nom des officiers et soldats français, le Saint-Père, après avoir dit que c'était peut-être la dernière fois qu'il pouvait bénir l'armée française, ainsi qu'il allait le faire, a ajouté :

« Après votre départ, les ennemis de l'Eglise et du Saint-Siège viendront peut-être à Rome. Moi, à l'exemple du Christ dans le Jardin des Oliviers, je prierai pour l'armée française, pour la famille impériale, pour toute la France, même pour cette pauvre Italie, accablée de tant de maux ! »

On lit dans le *Moniteur* :

S. Exc. le prince de Metternich Winneburg, ambassadeur extraordinaire de S. M. l'empereur d'Autriche, a eu l'honneur d'être reçu par l'Empereur, en audience particulière, au palais des Tuileries, et de remettre à Sa Majesté les insignes de l'ordre de Saint-Etienne, que Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique vient de conférer à S. A. Mgr le Prince Impérial.

S. Exc. l'ambassadeur d'Autriche, en remettant ces insignes à l'Empereur, lui a adressé les paroles suivantes :

« Sire,

» Voulant donner à Votre Majesté une preuve nouvelle de ses sentiments d'amitié, mon auguste souverain m'a chargé de remettre en son nom au Prince Impérial les insignes de son ordre de Saint-Etienne. Sa Majesté tient à ce que l'héritier du trône de France apprenne à connaître de bonne heure l'intérêt sincère qu'elle lui porte et qui ne lui fera jamais défaut. »

L'Empereur, dans sa réponse, a dit qu'il remercierait lui-même, et par lettre, l'empereur d'Autriche de la preuve d'intérêt qu'il donne à son fils, démarche qui l'a profondément touché. Il a ajouté que le Prince Impérial se souviendrait toujours de cette haute marque de sollicitude de la part d'un souverain auquel son père a voué une sincère amitié.

L'Empereur et l'Impératrice ont reçu lundi au palais des Tuileries, à onze heures et demie, les princes et les princesses de la famille impériale, les officiers, les fonctionnaires et les dames de la cour, les cardinaux, les ministres, les membres du conseil privé, les maréchaux et les amiraux.

A midi, Leurs Majestés, suivies de toute la cour, se sont rendues à la chapelle, où elles ont entendu la messe. A une heure, l'Empereur s'est rendu dans la salle du Trône, où le corps diplomatique étranger était réuni autour du trône.

Sa Majesté a passé devant le cercle du corps diplomatique, dont les membres lui ont été présentés par le grand-maître des cérémonies.

Le nonce du pape a offert, comme d'usage,

sortir du port, il comptait faire disparaître le jeune officier, chercher ensuite querelle à Frise-Poulet, l'assommer à coups de biscaien estropé, tuer de même Cagnard et désertier à l'étranger. Décidément, il s'était réconcilié avec le retour en France.

Martel pointait la carte, calculait le nombre de lieues qui le séparaient de Brest, et préparait le discours qu'il adresserait à Mme Cimard. Il rédigea et déchira successivement trente demandes en mariage.

Austerlitz, devenu novice, servait toujours Martel avec bonheur, et désirait vivement s'attacher à la fortune militaire de son maître.

Cette analyse doit suffire. Nous reprendrons nos acteurs par la latitude de Brest, cherchant des yeux, non plus un navire, mais une côte chérie.

L'officier chargé des montres, le chef de timonerie, le pilote, tous les savants, ont dit qu'on allait voir l'île d'Ouessant dans une heure. Qui la découvrira le premier ?

— Ouvre l'œil ! homme de vigie ! Gloire à celui qui ne se trompera pas cette fois en annonçant la terre !

TERRE ! Combien de valeurs diverses à ce simple cri du marin : terre ! c'est un rivage indifférent qu'on aperçoit par hasard en passant ; terre ! c'est

la fin d'une traversée quelconque : « Bon ! nous allons nous reposer quelques jours à l'ancre, et nous aurons des vivres frais ; » terre ! c'est un danger fatal, un rivage à pic qui se dresse devant à travers le brouillard et la tempête et sur lequel on va se briser en mille pièces, c'est la mort, c'est l'enfer ! terre ! enfin, c'est le retour, c'est la patrie, c'est le ciel !

L'équipage impatient manœuvre avec fureur ; il lui faut sa terre, maintenant ; on la lui a promise ; qu'elle vienne donc ! Où est-elle ! qui la lui rendra ?

« — A-t-on jamais vu des chiffreurs de ragougnasse pareils ; ils disent : tu verras Ouessant à deux heures ; en voici trois, et pas plus d'Ouessant que de salade. »

Mais tout d'un coup : *Terre ! terre !* crie le pilote. Son œil de vieux praticien ne peut s'abuser : c'est bien elle tout de bon.

Martel était encore de quart.

— Allons, Monsieur, lui dit le commandant ; en haut tout le monde ! pare à virer !

Le jeune enseigne se hâte d'obéir. Les vergues tournent sur elles-mêmes avec une effrayante facilité.

— Attention, donc ! les enfants, pas trop fort, ne cassons rien.

à l'Empereur, les vœux du corps diplomatique, pour le bonheur de l'Empereur, de la famille impériale, et pour la prospérité de la France.

D'après des informations que nous croyons exactes, l'Empereur a répondu qu'il recevait avec plaisir les souhaits du corps diplomatique. Sa Majesté a ajouté que l'année écoulée avait été remarquable en ce qu'elle n'avait été signalée par aucun événement de nature à troubler la paix du monde. « J'espère, a-t-elle dit, qu'il en sera de même pendant l'année qui s'ouvre, et, pour ma part, j'y contribuerai de tous mes efforts. »

Comme d'habitude, l'Empereur s'est entretenu particulièrement avec la plupart des chefs de mission. On a remarqué la bienveillance spéciale que Sa Majesté a paru montrer à l'égard de M. Bigelow, ministre des Etats-Unis.

Après le cercle diplomatique, l'Empereur s'est placé sur le trône, et le défilé des grands corps de l'Etat, des fonctionnaires de tout rang et des corps d'officiers de l'armée de terre et de mer, et de la garde nationale, a eu lieu.

M. Walewski, le nouveau président, était à la tête du Corps-Législatif ; M. Schneider et M. Le Roux, les deux vice-présidents, étaient absents ; M. Schneider, malade, est au Creuzot, M. Le Roux est à Nice.

Aux compliments de M. Walewski, l'Empereur a répondu qu'à la veille du jour où le Corps-Législatif va se réunir et reprendre ses travaux, il recevait avec plaisir ses compliments, témoignage de la concorde qui doit exister entre les grands corps de l'Etat, et qui fait la prospérité de la patrie.

Le prince Napoléon assistait à la réception. Il occupait sa place ordinaire à côté du trône.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique parisienne

de l'Écho Saumurois.

L'année 1865 vient de finir, le temps l'a couchée dans sa tombe ; mais par combien d'événements singuliers, gais ou douloureux n'a-t-elle pas marqué son passage dans la mémoire de notre génération qui lui a survécu ?

Elle n'a pas fait qu'enfanter *Gladiateur* et la comtesse Berthier, ces deux célébrités de deux mondes si voisins l'un de l'autre, ni les frères Davenport et leur Barnum, ces mystificateurs exotiques qui voulaient nous faire prendre le change et se moquer de nous, elle a frappé des talents illustres, elle a atteint, dans leur personification la plus éminente, les lettres, les sciences, la magistrature et les arts.

Les lettres ont perdu : Proudhon, Infantin, Quérard, Saintine ;

Le journalisme : Jules Viard, Amédée Jacques, Louis Huart, Bixio ;

Les sciences : Gratiolet, Malgaigne ;

L'officier de quart qui interrompt ses commandements pour faire cette prudente observation est ivre de joie lui-même, sa voix tremble, il est fier que la côte ait été reconnue pendant sa faction. La relève de même est arrivée à Rio lorsqu'il dirigeait le service.

Ce sont là d'heureux présages.

— Sophie ! Sophie ! murmurait-il.

Requin, qui travaillait sur le beaupré, vit de loin la riante physionomie de l'enseigne, il entendait sa voix vibrante de bonheur.

— Bien ! bien ! dit-il, chante, bel oiseau !... sois content en attendant qu'on te fasse tour mort et demi-clé sur la barre du cou !... Tu peux rire, va !... je ris aussi, moi !

Un sauvage grognement retentit entre le grand et le petit foc. Requin venait de rire.

La *Cléopâtre* semble comprendre qu'elle rentre chez elle, sa carène brûle la mer ; à mesure qu'on pénètre dans le goulet, les vents deviennent plus favorables ; l'équipage salué avec transports les forts et les récifs de la ville natale, et pas un ancien ne passe devant la dernière roche sans lui faire quelque grotesque sacrifice.

Les bonnets de travail, les guêtres, le nécessaire

La peinture : Court, Eugène Devéria, Troyon, Heim ;

La sculpture : Duret, Debay ;

La magistrature : Dupin, de Moroy ;

Le théâtre : Rouvière, la Pasta, Provost et M^{me} Berthelier.

L'année 1865 nous a donné de mauvais livres et de mauvaises pièces de théâtre. Livres et pièces ont obtenu le succès le moins mérité.

Comme mauvaises plaisanteries, nous avons eu les taureaux de l'Hippodrome et le mulet Rigolo. Sous l'influence de certains moralistes, les maris ont trouvé que les femmes dépensaient trop d'argent pour leur toilette, et les femmes se sont indignées de la croisade entreprise par ces *Auverpins* contre le luxe.

En revanche, nous avons eu quelques œuvres remarquables, écrites par des écrivains consciencieux : *L'Africaine*, si impatiemment attendue, a été représentée à l'Opéra. Des drames émouvants, des comédies soigneusement étudiées, des opérettes réjouissantes, des charges désopilantes sont venues tour à tour exciter notre émotion, nous faire rire ou nous faire pleurer.

Mais ce qui imprime sur l'année qui vient de s'écouler un stigmate sinistre, c'est l'apparition du choléra. Le fléau a fait de nombreuses victimes dans le midi de la France ; il a chassé de Paris ses hôtes ordinaires, il a fait de nombreuses veuves et d'aussi nombreux orphelins. La douleur, la misère lui faisaient cortège.

O la déplorable année ! Mais combien le dévouement, la charité n'ont-ils pas déployé de ressources ?

Heureusement la mort seule n'a pas exercé parmi nous son empire : la vie, l'existence ont largement servi leurs justes et habituelles représailles. Il est né à Paris, durant l'année qui vient de finir, 52,000 enfants, c'est-à-dire 159 par jour. Il en est né 6,500 dans les hôpitaux. Le nombre des enfants abandonnés a été de 3,000. Les crèches du département de la Seine ont donné asile à 2,000 enfants. Salut et bon an à vous, chers lecteurs ! salut et bon an surtout à ces nouveaux venus dans la vie de ce monde !

Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* publie un décret qui nomme deux nouveaux sénateurs ; ce sont les généraux de division d'Allonville et Vinoy.

— Un journal annonce que l'ouverture de la session législative aura lieu le 22 janvier.

Nous sommes portés à croire que cette nouvelle est inexacte et que les Chambres seront convoquées pour le 29 au plus tôt. En effet, le gouvernement tient à présenter au Corps-Législatif, dès le début de ses travaux, les principaux projets de loi qui doivent être soumis à son examen, et, parmi eux, les projets de

d'armes, les brosses et sacs à brosses sont libéralement jetés par-dessus le bord.

Les *cocos*, sortes de casques dont on affublait les matelots à cette époque, ne rentreront pas au port d'armement ; ils sont de rigueur offerts en holocauste au seuil de la France.

— En voilà un que je n'astiquerais plus, j'en réponds, disait Barbari en fredonnant.

— Capelle-toi ça sur la tête, ohé ! la balise, pour faire peur aux Goëlands, criait Concarneau fou de bonheur en pensant qu'il allait bientôt revoir sa vieille bonne femme de mère.

— Attrape le plat à barbe ! envoyé, dit Frise-Poulet.

Une hécatombe de nippes rapiécées flotte dans le sillage. Le lendemain, la marée descendante dut laisser aux grèves voisines une admirable collection de claques râpés, de casquettes goudronnées et de mille autres guenilles.

Que de joie ! quelle fête que le retour en France après un long et cruel exil ! C'est la fête sacrée, commune à tous les hôtes du bâtiment depuis le capitaine jusqu'au dernier des mousses.

On ne la solennise ni par des danses ni par des chansons, c'est le porte-voix ou les cordes à la

budgets ordinaire et extraordinaire de 1867, dont l'étude ne sera pas terminée, croyons-nous, avant la fin de cette semaine.

En 1863, le décret de convocation pour le 5 novembre a paru au *Moniteur* du 10 octobre.

En 1865, le décret de convocation pour le 15 février a paru au *Moniteur* du 26 janvier.

— Un certain nombre de députés de l'opposition ont tenu séance, ces jours derniers, chez M. Marie, afin de se concerter sur la discussion relative aux affaires du Mexique. La session s'annonce comme devant être très-animée.

— M. l'abbé Grimardias, archiprêtre de Notre-Dame à Clermont, est nommé à l'évêché de Cahors, vacant par le décès de Mgr Peschoud.

— M. l'abbé Becel, archiprêtre de Saint-Pierre à Vannes, est nommé à l'évêché de Vannes, en remplacement de M. Gazailhan, dont la démission est acceptée.

— On signe à Lyon en ce moment une pétition pour demander la création d'une Faculté de droit dans cette ville.

— On se rappelle qu'un des complices présumés des assassinats du *Fæderis-Arca*, le nommé Daoulas, avait été confié au capitaine Bourdon, du *Chincha*. Inculpé de l'avoir laissé échapper par négligence, le capitaine comparut devant le tribunal correctionnel du Havre, qui le condamna à dix-huit mois d'emprisonnement.

M. Bourdon a appelé de cette sentence, et sa cause doit venir le 19 janvier prochain devant la chambre des appels de police correctionnelle de la cour impériale de Rouen.

Ce sera M^e Lachaud qui présentera la défense du capitaine Bourdon.

— Les journaux anglais rapportent que M^{me} Stephens, la femme du chef des Fenians irlandais, a envoyé un superbe gâteau de Noël aux prisonniers politiques qui sont encore dans les prisons de Dublin.

— La France donne les détails suivants sur les deux sénateurs nouvellement nommés :

M. d'Allonville, un des plus anciens et des plus brillants officiers de l'armée d'Afrique, a été l'organisateur des gendarmes maures, qu'il commanda longtemps. Passé aux spahis, il se distingua à la bataille de l'Isly, après avoir contribué puissamment à la prise de la smala d'Abd-el-Kader. Commandant une brigade de la division Morris, en Orient, il sut, par une charge vigoureuse, dégager la cavalerie anglaise compromise au combat de Balaclava.

En réserve à Inkermann, il fut envoyé, après la prise de Malakoff, en septembre 1855, à Eupatoria, qu'il débloqua à la suite du beau combat de Kanghil. Depuis cette époque, le comte d'Allonville commanda la division de cavalerie de l'armée de Paris.

Le général Vinoy, ancien officier de chasseurs à pied, colonel du 2^e de zouaves à Laghouat et aux Babors, général commandant une brigade de l'armée de Paris, général de division après la prise de Malakoff, où il était à la tête d'une des brigades de la division de Mac-Mahon, il fit avec le 4^e corps la campagne de 1859 en Italie, et fut très-brillant à la bataille de Solferino.

C'est là que dans la plaine, à l'extrême droite, il sut résister à tous les efforts des Autrichiens. A son retour en France, il devint un des aides-de-camp de l'Empereur, commanda une des divisions d'infanterie de l'armée de Paris, et, en dernier lieu, la 2^e division d'infanterie de la garde impériale. Le général Vinoy, un de nos plus braves généraux, fils de ses œuvres, méritait à tous égards, comme le général d'Allonville, la haute distinction dont il vient d'être l'objet.

— On sait que, par suite des faits de contagion qui se sont produits au jardin d'acclimatation de Paris et ont nécessité l'immolation d'un certain nombre d'animaux rares, le gouvernement a dû prendre des mesures complémentaires contre le danger de l'invasion du typhus. Un nouveau décret a donc interdit l'introduction en France et le transit de tous les quadrupèdes autres que le cheval, l'âne, le mulet et le chien. Ces précautions, dont une pénible expérience avait démontré la nécessité, viennent de donner lieu à un incident que nous signalons une correspondance du Havre.

Il y a deux ou trois jours, un navire arrivait dans ce port, amenant entre autres articles d'importation, un ours du Nord destiné à une ménagerie française. La présence à bord de cet animal a soulevé la question de savoir s'il devait être compris parmi les quadrupèdes auxquels le décret d'interdiction ferme l'accès du territoire français. Bien que les termes du décret ne semblent laisser de place à aucun doute, le fait présentait un caractère tellement exceptionnel qu'on a cru devoir en référer au ministre de l'agriculture.

En attendant sa réponse, l'ours, objet de l'incident, est resté en rade avec le navire à bord duquel il est installé.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Poriquet, préfet de Maine-et-Loire, viendra à Saumur pour la première fois le mercredi 10 janvier. Tous les fonctionnaires et les employés des diverses administrations seront convoqués, pour lui être présentés, à l'hôtel de la Sous-Préfecture.

Nous lisons dans le *Courrier de la Vienne* :
M. Joly-Leterme, architecte du diocèse d'Angers, correspondant du ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, est arrivé

le mercredi 27, à Poitiers, et y est resté le lendemain pour s'occuper des plans et devis relatifs à la restauration de l'église Notre-Dame et à la construction d'une sacristie derrière le chevet de l'église. M. Joly-Leterme a été désigné par Son Excellence M. le ministre pour dresser ces devis que le ministre a jugés nécessaires avant de statuer sur la demande d'une subvention formée par le maire de Poitiers, afin de compléter la répartition et le dégrèvement de l'église.

On lit dans le *Phare de la Loire* :

Une commission hippique instituée par arrêté de M. le préfet de la Loire-Inférieure en date du 23 courant, s'est réunie à l'effet d'établir les conditions générales d'un concours hippique coïncidant avec le concours régional agricole qui se tiendra à Nantes, en mai prochain.

Composée de MM. Anselme Fleury, député, président; Arnous-Rivière, membre du conseil général; François, membre du conseil général; comte de Juigné, conseiller général; De Fleuriot, propriétaire; Julien Robin, éleveur; de Saulty, directeur du dépôt impérial d'étalons de Napoléon-Vendée; Rudelle, de la commission des courses, et Abadie, vétérinaire du département, secrétaire, cette commission a reçu de son président communication d'une note établissant que les sommes à distribuer en prix atteindront le chiffre de 21,000 fr. environ.

Les sept départements compris dans la circonscription régionale seront appelés à prendre part au concours hippique.

Le programme du concours est en ce moment soumis à l'approbation de M. le préfet.

Le comité général de la souscription la Moricière se réunira le 4 janvier. Le but de cette réunion est de discuter, d'une manière au moins préparatoire, le meilleur emploi à faire des sommes versées jusqu'à ce jour. On sait qu'elles ont atteint un chiffre bien supérieur à celui que l'on attendait.

VILLE DE SAUMUR.

Recrutement. — Classe de 1865. — Formation des tableaux de recensement.

Le Maire de la ville de Saumur, Député au Corps-Législatif, Commandeur de la Légion d'Honneur,

Rappelle à ses administrés que l'article 8 de la loi du 21 mars 1852 prescrit aux jeunes gens susceptibles d'être portés sur les tableaux de recensement, à leurs parents ou tuteurs, de faire la déclaration nécessaire pour l'inscription sur ces tableaux. En conséquence, les jeunes gens omis seront reportés à la classe suivante, ce qui retardera leur libération.

Les jeunes gens seront, d'après la notoriété publique, considérés comme ayant l'âge requis et tenus de suivre la chance du numéro qui leur échoira au tirage, à moins qu'ils ne produisent avant ce tirage un extrait de naissance régulier, ou, à défaut, un document authentique.

Les jeunes gens omis sur les tableaux de recensement, par suite de fraude ou de manœuvres frauduleuses, seront déférés aux tribunaux; ils pourront être punis d'un emprisonnement d'un mois à un an, et en cas de condamnation, ils seront, après l'expiration de la peine, inscrits en tête de la liste du tirage, où les premiers numéros leur seront attribués de droit.

Les jeunes gens qui désireraient passer la visite du conseil de révision dans un autre département que celui où ils tireront au sort, doivent en faire la demande au fonctionnaire chargé de présider aux opérations de ce tirage.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 2 novembre 1865.

Le Maire, LOUVET.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

On lit dans le *Moniteur* du soir :

« LL. MM. ont reçu hier au palais des Tuileries, avec le cérémoniel et dans l'ordre accoutumés, les personnes admises à leur présenter leurs hommages à l'occasion de la nouvelle année.

» A une heure, l'Empereur s'étant rendu dans la salle du Trône, où était réuni le corps diplomatique étranger, S. Exc. le nonce, au nom du corps diplomatique, a adressé à S. M. les paroles suivantes :

« Sire,

» Le corps diplomatique est assez heureux de vous renouveler son hommage très-respectueux à l'occasion de la nouvelle année.

» A cet hommage, qu'au nom de tous les membres du corps diplomatique réunis auprès de Votre Majesté j'ai l'honneur de lui offrir, chacun de nous s'empresse de joindre en ce jour solennel l'expression des vœux qu'il forme pour le bonheur de Votre Majesté, pour celui de S. M. l'Impératrice et du Prince Impérial, et pour la prospérité de la France. »

L'Empereur a répondu :

« Tous les ans, à pareille époque, nous faisons un retour vers le passé et nous jetons un regard vers l'avenir. Heureux si nous pouvons, comme aujourd'hui, nous féliciter ensemble d'avoir évité des dangers, fait cesser des appréhensions, resserré les liens qui unissent les peuples et les rois ! Heureux surtout si l'expérience d'événements accomplis nous permet d'augurer pour le monde de longs jours de paix et de prospérité ! Je remercie le corps diplomatique des félicitations qu'il veut bien m'adresser à l'occasion du jour de l'an. »

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

BULLETIN FINANCIER.

L'année financière s'est clôturée avec une grande lourdeur sur toutes les valeurs, à l'exception de la Rente française qui est restée à 40 centimes près à la cote d'il y a huit jours. Le 3 0/0 faisait 68-22 1/2 et on a coté samedi dernier, 68-12 1/2. La Rente italienne s'est aussi bien comportée, elle a haussé de 15 c. et elle a monté de 65-35 à 65-50, mais les dettes mexicaine, turque et autrichienne, ont légèrement baissé.

Les grands établissements de crédit ont fléchi davantage. La Banque de France a perdu 80 fr.; le Crédit mobilier français, 62-50; le Crédit mobilier espagnol, 16-25; le Crédit colonial, 16-25. Il est vrai que nous devons tenir compte dans cette dépréciation du coupon, qui se détache le 1^{er} janvier. Mais, disons-le tout de suite, habituellement la baisse se produit, dans de semblables cas, après et non avant le détachement du coupon.

Sur les chemins de fer, le même effet s'est produit, excepté sur l'Ouest, dont les actions ont

au Brésil, d'où l'on vient; qu'importe! l'intendance sanitaire ne perd rien dans ses droits; il lui faut au moins quelques heures d'observation, souvent quinze jours entiers. Que la traversée ait été longue ou courte, elle n'en tient aucun compte, comme si le séjour de la mer n'était pas déjà un séquestre réel; et sa mesure est la même pour la lourde gabarre ou pour la rapide vapeur.

Dès que la *Cléopâtre* eut jeté l'ancre en rade de Brest, Martel, retenu à bord par les lois de la quarantaine, monta sur la dunette; il braqua sa longue-vue sur la petite fenêtre aux rideaux blancs. Pendant plusieurs heures il resta l'œil et le cœur au guet; il espérait, il soupirait. Parfois il tremblait.

— M'aurait-elle oublié? pensait-il; si l'absence!... Non! Sophie ignore peut-être l'arrivée de la frégate. Que ne puis-je voler à terre! Mon Dieu, que cette attente est pénible!

Il tenait pressée entre ses mains la petite bourse de soie, gage précieux d'un sentiment partagé. Par moments, il jetait un regard de dépit sur le triste pavillon jaune.

Enfin la croisée s'ouvrit, et l'enseigne distingua la jeune fille qui semblait aussi, une lorgnette à la main, examiner la frégate. Il agite son mouchoir, un

signal répond à son signal; tous ses doutes se dissipent, deux larmes de bonheur descendent silencieuses sur ses joues brunes. Les deux années qui viennent de s'écouler s'effacent de sa mémoire: il y a tant de rapports entre le retour et les adieux!

Tout-à-coup un soupir de satisfaction part de toutes les bouches; la quarantaine vient de finir. Le pavillon jaune est amené.

Un cri d'allégresse retentit de nouveau à bord de la *Cléopâtre*; plus d'ennuis, plus de colère, plus de haine, nous sommes libres; l'amitié, l'amour, le plaisir nous attendent au rivage; volons à terre, braves marins, et vive la France!

Ainsi finit la campagne par la plus belle des fêtes maritimes. On se jette dans les bras d'un vieux père, on s'abandonne aux caresses maternelles, on voit celle dont le souvenir rayonnait dans vos espérances d'outre-mer, on croit qu'elle vous aime encore.

— Les mignons, dit Barbari au gaillard d'avant amate, la quarantaine est coulée, notre congé nous espère, les vrais de la *Cléopâtre* feront un drôle de branle-bas avant qu'il soit du temps. Défie-toi des gendarmes, et gare dessous, les troubadours à cinq centimes!

(La suite au prochain numéro.)

main que le marin la célèbre. Il sourit en balant sur les manœuvres. Son cœur a tressailli de bonheur quand le cri: Terre! terre! est joyeusement parti de la mâture.

— Chacun à son poste pour le mouillage! commande le capitaine, et le troisième acte commence.

Nous sommes en rade de Brest; des bateaux chargés de femmes, de parents et d'amis, sortent du port pour venir au-devant de la *Cléopâtre*. Bientôt l'ancrage est pris, les voiles sont roulées, la campagne est finie!

Les canots s'avancent, chacun reconnaît un fils, un père, une sœur, une mère, une fiancée peut-être, dans cette escadrille qui entoure le navire. On se fait des signes, on se tend les bras, on se parle de loin, des larmes roulent dans tous les yeux; on a besoin de se donner le baiser de retour, de se dilater le cœur, de retrouver enfin les affections de la famille et de la patrie.

Helas! un pavillon jaune flotte au mât de misaine.

Le marin, après ses longues misères, doit subir un dernier supplice plus cruel que celui de Tantale; la quarantaine, froide, inexorable et souvent absurde dans ses arrêts, élève devant lui une barrière inviolable. Il n'y a pas de malade à bord, pas d'épidémie

monté de 7 fr. 30 ; Paris à la Méditerranée a fléchi de 7 fr. 30 ; Orléans, 2 fr. 30 ; le Nord, 1 fr. 25, et le Midi, 1 fr. 25 aussi.

Sur les chemins étrangers la baisse est plus sensible ; elle est de 10 fr. sur les Autrichiens, de 4 fr. 25 sur les Lombards-Vénitiens, de 7 fr. 45 sur Saragosse-Madrid, de 10 fr. sur le Séville-Xérès-

Cadix, de 5 fr. sur le Nord de l'Espagne, de 15 fr. sur le Barcelone-Saragosse, de 22 fr. 30 sur les Portugais et de 9 fr. sur les Romains.

Le canal de Suez a haussé de 2 fr. 50. Cette valeur est fermement tenue.

Les obligations ont généralement moins varié : ce sont ces titres que les capitaux en placement recher-

chent de préférence : ici point d'aléa, un revenu fixe, il y a la prime assurée, lorsque lors du tirage le lot, et souvent le gros lot, n'est pas en perspective ; aussi les obligations mexicaines, dont le tirage se fait au moment où nous mettons sous presse, ont-elles encore haussé. Finissons en rappelant que la Banque des obligations, 3, rue Taitbout, vend à

crédit, contre 1/10 comptant, les obligations du Crédit foncier des villes, des communes et des chemins de fer, donnant un an pour payer le surplus par à-comptes, autant que possible mensuels. — P. Lambert.

P. GODET, propriétaire-gérant

Etudes de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, Et de M^e COTHEREAU, notaire à Thouars.

VENTE

PAR LICITATION,

Et aux enchères publiques, DE **DIVERS MORCEAUX DE TERRE ET VIGNE,**

Situés communes de Saint-Martin-de-Mâcon et de Montbrun, canton de Thouars.

L'adjudication aura lieu le dimanche vingt-et-un janvier mil huit cent soixante-six, à midi, à Mayé, commune de Saint-Martin-de-Mâcon, en la demeure de M. Vinet, par le ministère de M^e COTHEREAU, notaire à Thouars, commis à cet effet.

On fait savoir qu'en exécution d'un jugement contradictoire rendu par le tribunal civil de Saumur, le seize décembre mil huit cent soixante-cinq, enregistré ;

Et à la requête de M. Alphonse Cornilleau, négociant, demeurant à Saumur,

Poursuivant, ayant pour avoué constitué M^e Charles-Théophile Beaurepaire, avoué-licencié près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, n° 8 ;

En présence de M. Guillaume-Théobald Kerneis, arbitre de commerce, demeurant à Saumur, rue Duncan,

Au nom et comme syndic de la faillite du sieur Jean-Baptiste Cornilleau aîné, ancien négociant à Saumur,

Co-licitant, ayant pour avoué constitué M^e Jules Coulbault ;

Il sera, le dimanche vingt-et-un janvier mil huit cent soixante-six, à midi précis, en la demeure de M. Vinet, à Mayé, commune de Saint-Martin-de-Mâcon, par le ministère de M^e COTHEREAU, notaire à Thouars, commis à cet effet, procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés :

PREMIER LOT.

Une pièce de terre, nommée la pièce du Defrou, commune de Saint-Martin-de-Mâcon, contenant environ cinquante-cinq ares, joignant au nord un chemin, au midi M. Aubert, à l'ouest un chemin et à l'est un chemin.

Mise à prix 1.500 fr.

DEUXIÈME LOT.

Une pièce de terre, au canton de Moineau, commune de Montbrun, contenant environ cinquante-cinq ares, joignant au nord et au midi des chemins.

Mise à prix 500 fr.

TROISIÈME LOT.

Un morceau de vigne rouge, au canton de Grandchamp, même commune, contenant environ vingt-deux ares.

Mise à prix 200 fr.

S'adresser pour les renseignements :

1° A M^e COTHEREAU, notaire à Thouars, dépositaire du cahier des charges ;

2° A M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, poursuivant la vente.

Dressé par l'avoué-licencié sous-signé.

Saumur, le deux janvier mil huit cent soixante-six.

BEAUREPAIRE.

Enregistré à Saumur, le deux jan-

vier mil huit cent soixante-six, n° c°. Reçu 1 fr. 15 c., décime compris. Signé : PARISOT. (1)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON ET JARDIN

Rue des Potiers,

Dépendant de la succession de M. Gustave SVANBERG, architecte. S'adresser audit notaire. (594)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON ET JARDIN

Rue de Bordeaux, n° 7.

A VENDRE

UNE MAISON, à Villebernier, avec un JARDIN bien affrUIT. S'adresser à M. TORTU-GUILLEMIN, propriétaire à Villebernier. (2)

MAIRIE DE BAGNEUX.

VENTE

DE L'ANCIENNE ÉGLISE DE BAGNEUX.

Le Maire de la commune de Bagnaux prévient le public, que le samedi 20 janvier, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé, en la Mairie de Bagnaux, aux enchères et à l'extinction des feux, à la vente de l'ancienne église paroissiale de ladite commune, tous matériaux et sol compris, sur la mise à prix de 600 fr. La vente a été ordonnée par décret de S. M. l'Empereur, en date du 11 novembre 1865.

Pour prendre connaissance du cahier des charges et visiter l'église, s'adresser, tous les jours, à la Mairie de Bagnaux, à dater du dimanche 14 janvier, depuis 9 heures du matin jusqu'à midi.

Le 22 décembre 1865.

Le Maire de Bagnaux, Ezéchiel DEMARET. (614)

TERRAINS

A VENDRE

Pour bâtir,

Situés route de Saint-Lambert, les uns en face la gare vitrée du chemin de fer, les autres même route, en face la gare des marchandises.

S'adresser à M. PONNEAU, le propriétaire, rue Royale, 15. (542)

A VENDRE

LA BELLE FUTAIE

du commencement

DE L'ILE PONNEAU,

Se composant de magnifiques ormeaux, frênes et bouillards, joignant la Gare des Marchandises de Saumur et la Loire.

S'adresser à M. PONNEAU, rue Royale, 15, à Saumur. (615)

BELLE MAISON ET JARDIN

Rue du Portail-Louis, n° 64,

Occupée par M^{me} Deville,

A LOUER, pour la St-Jean 1866. S'adresser à M. MORICET, place du Petit-Thouars. (593)

A VENDRE

UNE MACHINE

(En très-bon état, système Maurice, d'Épernay)

A boucher les vins de Champagne.

S'adresser rue Royale, n° 25, à Saumur. On peut prendre à l'essai. (5)

A CÉDER DE SUITE

UN FONDS

DE

COMMERCE DE LIMONADIER. Beau Matériel,

Droit à un long bail.

S'adresser à M^e POULET, avoué à Saumur. (604)

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,

Pour cause de cessation de commerce,

UNE GRANDE QUANTITÉ

D'ARBRES ET ARBUSTES

De diverses essences,

Très-beaux abricotiers, arbres verts, une grande quantité de plantes et de fleurs.

S'adresser à M^{me} PERAY, rue de la Chouetterie, n° 26, à Saumur. (584)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1866,

MAISON AVEC JARDIN

Remise et Ecurie,

Rue du Palais-de-Justice, n° 5.

S'adresser à M. NANCEUX, rue du Marché-Noir, n° 14. (4)

A LOUER

Pour la St-Jean 1866,

UNE MAISON

Rue du Portail-Louis, à Saumur,

Occupée par M^{me} veuve Balzeau et M. Coldefi, bijoutier.

S'adresser à M. RAGUIN, au Cimetière, ou à M^e CLOUARD, notaire.

APPARTEMENT

A LOUER

Au premier étage,

Rue Royale, près le pont,

à Saumur.

S'adresser à M. DUVAU-GIRARD fils, dans la maison. (605)

MAISON DE COIFFURE

M. et M^{me} EUGÈNE, Coiffeurs,

Ont l'honneur de prévenir que, pour satisfaire à leur nombreuse clientèle, ils se sont adjoint un JEUNE HOMME qui sera intéressé à leur établissement. Ce jeune homme a travaillé à Paris dans les principales maisons de coiffures pour dames. Il se chargera de monter toutes sortes de fleurs qui lui seront confiées.

M^{me} EUGÈNE prévient également qu'elle vient d'arriver de Paris, d'où elle a rapporté un très-beau choix d'objets concernant la toilette, tels que coiffures, corsets, broserie, ganterie, parfumerie, bijouterie, et très-jolis peignes pour étrennes.

A LOUER

Présentement,

MAISON

Rue d'Orléans, 95,

Anciennement occupée par le magasin du Petit-Saint-Pierre.

S'adresser à M. KERNEIS, rue Duncan. (621)

ENGRAIS POUR LES VIGNES.

S'adresser à M. Ch. MILSNEAU-BOURNILLET, négociant, rue Royale.

M. MILON, libraire, rue d'Orléans, à Saumur, demande un apprenti ou un jeune homme intelligent pouvant aider au magasin.

Rien de mieux à offrir pour Étrennes.

POULARDES DE LA FLÈCHE

M^{me} AILLEROT sera à Saumur à partir de demain dimanche 31 décembre, rue de la Tonnelle, maison GUILLEMET, avec une belle collection de Poulardes de La Flèche, semblables à celles qui ont été récompensées à l'exposition de Paris. — M^{me} Aillerot vend en confiance ; elle fournit les principales maisons de Paris et de la province. (5)

ETABLISSEMENT DES EAUX MINÉRALES

Saison ouverte du 15 JUIN au 1^{er} OCTOBRE de **JOANNETTE** Grand Hôtel. BAINS ET DOUCHES. Établissement hydrothérapique.

Appartement et Pension à 7 et 5 fr. par jour.

EXPORTATION en bouteilles des EAUX ferro-alcalines et alcalines, LIMPIDITÉ GARANTIE.

LIMONADES ferro-alcalines et alcalines.

Les Eaux ferro-alcalines remplacent avantageusement celles de SPA, et les alcalines celles de SELTZ.

S'adresser, pour les demandes et les prix, à la Direction générale de JOANNETTE, commune de MARTIGNE-BRIAND.

Chaque bouteille porte sur la bande de zinc Martigné et le cachet de l'administration sur l'étiquette.

Dépositaire à Saumur : M. BOISSEAU-JAMAIN, rue Royale.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 2 JANVIER.			BOURSE DU 3 JANVIER.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	68 40	» 25	» »	68 50	» 10	» »
4 1/2 pour cent 1852.	98	» »	» »	98	» »	» »
Obligations du Trésor.	465	» »	» »	466 25	1 25	» »
Banque de France.	3695	» »	5 »	3685	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1325	» »	» »	1325	» »	» »
Crédit Foncier colonial.	640	» »	» »	640	5 »	» »
Crédit Agricole.	637 50	2 50	5 »	637 50	» »	» »
Crédit Industriel.	691 25	3 75	» »	690	» »	1 25
Crédit Mobilier.	831	13 25	» »	820	» »	11 25
Comptoir d'esc. de Paris.	1020	5 »	» »	1020	» »	» »
Orléans (estampillé).	845	2 50	» »	846 25	1 25	» »
Orléans, nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes).	1143 75	1 25	» »	1145	1 25	» »
Est.	523 75	2 50	» »	523 75	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	860	10 »	» »	860	» »	» »
Lyon nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi.	572 50	» »	1 25	571 25	» »	1 25
Ouest.	550	» »	» »	548 75	» »	1 25
C ^e Parisienne du Gaz.	1705	» »	» »	1705	» »	» »
Canal de Suez.	446 25	6 25	» »	447 50	1 25	» »
Transatlantiques.	550	» »	» »	555	5 »	» »
Emprunt italien 5 0/0.	65 40	» »	05 »	65 65	» 25	» »
Autrichiens.	433 75	5 »	» »	435	1 25	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	438 75	3 75	» »	435	» »	3 75
Victor-Emmanuel.	218 75	» »	» »	217 50	» »	1 25
Romains.	160	» »	» »	158 75	» »	1 25
Crédit Mobilier Espagnol.	473 75	1 25	» »	475	1 25	» »
Saragosse.	220	5 »	» »	225	5 »	» »
Séville-Xérès-Séville.	49	» »	» »	52 50	3 50	» »
Nord-Espagne.	185	14 »	» »	185	» »	» »
Compagnie immobilière.	537 50	2 50	5 »	535	» »	2 50
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	308 25	» »	» »	307 25	» »	1 »
Orléans.	301 25	» »	» »	301 50	» 25	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	300 75	» »	» »	302	1 25	» »
Ouest.	301 75	» »	» »	302 50	» 75	» »
Midi.	300 50	» »	» »	302 50	2 »	» »
Est.	303 75	1 25	» »	304	» »	25 »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le